

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Montpellier, le 8 juin 2015

PROJET FERROVIAIRE : GARE NOUVELLE DE NÎMES-MANDEUEL

CONCERTATION CITOYENNE

Pour mieux faire connaître aux citoyens le projet de gare nouvelle de Nîmes-Manduel et leur permettre donner leur avis sur les services et les fonctionnalités à prévoir, SNCF Réseau ouvre un temps de dialogue du 8 juin au 10 juillet 2015.

Dans le cadre des études menées sur le projet de réalisation d'une deuxième gare sur le territoire gardois, une étape de concertation citoyenne au titre de la réglementation L.300-2 du code de l'urbanisme est lancée.

Ce projet de gare nouvelle, située sur le contournement de Nîmes et Montpellier, est destiné à accueillir une part des trains à grande vitesse complétant ainsi l'offre de service de la gare centrale de Nîmes. Localisée à la connexion de la ligne classique et de la ligne à grande vitesse, elle permettra un système de correspondance avec les trains régionaux.

Pour trouver les informations, s'exprimer et donner son avis :

- Consulter le site Internet www.gare2-nimesmanduel.com
- A partir du 12 juin, voir les expositions dans les communes de Manduel et de Redessan, à Nîmes ainsi que dans l'atrium de Nîmes Métropole
- Lire le dossier de la concertation
- Participer aux rencontres avec les habitants des communes de Redessan et de Manduel
- Assister aux réunions publiques : le 2 juillet à Redessan et le 3 juillet à Manduel
- Répondre à une enquête en ligne

SNCF Réseau engage cette concertation en souhaitant que chacun puisse s'exprimer et donner son point de vue sur ce projet. C'est à partir du bilan de la concertation que se poursuivront les études de définition du projet qui sera ensuite soumis à enquête publique début 2017.

Suivez-nous sur



@gare2_nimes



Gare nouvelle Nîmes Manduel



www.gare2-nimesmanduel.com

Ce projet est financé par :



Contact presse

Valérie DURAND
Directrice des relations extérieures
SNCF Réseau
valerie.durand@rff.fr
04 99 52 21 84/77